

(Texte)

LA BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

REPRÉSENTATION INADÉQUATE DES CANADIENS FRANÇAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Côté (Chicoutimi): Ma question s'adresse au ministre des Finances (M. Nowlan), monsieur le président.

L'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre quand il sera possible de corriger les injustices criantes qui existent à la Banque d'expansion industrielle, où il y a seulement deux administrateurs canadiens-français sur 16 et un haut fonctionnaire canadien-français sur 13 au bureau du gérant général, à Montréal.

(Traduction)

L'hon. George C. Nowlan (ministre des Finances): Personnellement, je ne sais rien de cette question. La Banque d'expansion industrielle a des succursales en maints endroits et j'ignore entièrement comment le personnel est réparti dans chaque région.

J'en discuterai très volontiers avec l'honorable député, dès que j'aurai des renseignements à ce sujet.

LA PRODUCTION DE DÉFENSE

LES ÉTATS-UNIS SONGERAIENT À RÉDUIRE LEURS ACHATS DE MATÉRIEL DE DÉFENSE À L'ÉTRANGER

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question au ministre de la Production de défense. Le gouvernement a-t-il fait des représentations officielles au gouvernement des États-Unis, à l'égard de la décision que le secrétaire de la Défense, M. McNamara a prise, de réduire les achats à l'étranger aux fins de la défense américaine et de surveiller et d'approuver personnellement toutes les commandes excédant \$100,000?

L'hon. Raymond O'Hurley (ministre de la Production de défense): Monsieur l'Orateur, nous avons suivi de près cette question et nous avons discuté par le détail avec MM. McNamara et Rusk non seulement le problème que pose le partage de la production, mais aussi d'autres questions relatives aux recherches et à la mise au point d'appareils que le gouvernement des États-Unis a entreprises au Canada.

LE COMMERCE

LE BLÉ—DÉCLARATION PORTANT SUR DE NOUVELLES VENTES À LA CHINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Thomas R. Berger (Vancouver-Burrard): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Le ministre pourrait-il nous renseigner, dans la mesure où il est libre de le faire, sur les détails du contrat le plus récent que la Commission du blé a négocié avec le gouvernement chinois en vue de la vente de blé à ce pays?

L'hon. Alvin Hamilton (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, depuis quelque temps je m'attendais à me faire poser cette question par l'opposition officielle. Je suis très heureux de pouvoir fournir la réponse suivante.

Le récent contrat vise 870,000 tonnes fortes de blé. La quantité est d'environ 34 millions de boisseaux. La valeur estimative de cette vente s'élève à 65 millions de dollars dans le cadre de l'accord à long terme conclu avec ce pays. Il s'agit du septième contrat intervenu aux termes de l'accord qui, comme les honorables députés le savent, permet d'acheter jusqu'à 187 millions de boisseaux de blé. Ce contrat en particulier porte le total des boisseaux vendus, en vertu de l'accord à long terme, à 145 millions.

Comme précédemment, le paiement se fera en livres sterling. Les conditions sont les suivantes: 25 p. 100 au comptant et 75 p. 100 au moyen d'un crédit de 365 jours, portant intérêt. Il s'agit d'une extension de trois mois des conditions de crédit précédemment accordées. Cette transaction a été complétée dans les limites de la garantie de crédit de 100 millions de dollars, que le gouvernement a accordée à la Commission du blé, afin de faciliter la vente de céréales à la Chine.

Le blé vendu aux termes de ce récent contrat sera expédié à partir des ports du littoral ouest, y compris Prince-Rupert, pendant le premier semestre de l'année civile 1963. J'espère que les compagnies de chemins de fer et tous ceux qui ont quelque chose à voir à cette transaction collaboreront de manière à pouvoir répondre aux commandes importantes qui passeront par le littoral ouest au cours des quelques prochaines mois.

M. Hazen Argue (Assiniboïa): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

Une voix: Balivernes!

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député veut poser une question supplémentaire.